



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU
GRADE D'AIDE TECHNIQUE QUALIFIÉ
DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2011

2^{ème} ÉPREUVE : REDACTION D'UNE NOTE PORTANT SUR
L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT

Jeudi 28 juin 2012
(Durée : 1 heure 30, coefficient 3)

Aucun autre document n'est autorisé.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'AIDE TECHNIQUE QUALIFIE

Votre chef de service vous demande de préparer une note à l'attention d'un nouvel agent qui occupera les mêmes fonctions que vous au sein du service.

Vous récapitulerez, à son attention, les différentes missions dont vous êtes chargé en lui précisant, si besoin est :

- les délais impératifs qu'il conviendra de respecter pour chacune des missions du poste ;
- les recommandations qu'il vous paraît utile de lui faire au vu de votre expérience professionnelle à ce poste.

Nota-bene : Pensez à soigner la présentation de votre copie et à la relire pour corriger les fautes d'orthographe et d'inattention.